

**DEPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DE BERNAY
CANTON DE BRETEUIL
COMMUNE DE BRETEUIL**

2026/28**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 02 AVRIL 2026****DATE DE CONVOCATION :**

27 mars 2026

DATE D’AFFICHAGE :

27 mars 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 29

Présents : 26

Absents non représentés : 0

Absents représentés par pouvoirs : 3

Nombre de votants : 29

L’an deux mille vingt-six, le deux avril à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s’est réuni à la salle Le Lux de la commune déléguée de Breteuil sur Iton (Place Pillon de Buhorel) en séance publique sous la présidence de Madame Nathalie NOEL, Maire.

Secrétaire de séance : Jean-Emile M. KROLIK est élu secrétaire de séance.

Etaient présents, absents, excusés :

	NOMS	Présents	Absents/excusés
Maire	NOEL Nathalie	X	
A D J O I N T S	AMIGON Claude	X	
	BLIN Gwénola	X	
	ROBERT Frédéric	X	
	GOURDEAU Camille	X	
	HORAIST Philippe	X	
	LEBERTRE Nathalie	X	
C O N S E I L L E R S	TOUTENELLE Jean-Michel	X	
	DENIS Françoise		Absente/excusée Pouvoir à KROLIK Jean-Emile
	KROLIK Jean-Emile	X	
	BATARD Michel	X	
	CHATEAUGIRON Gilles	X	
	BELLIARD Josette	X	
	CLEMENT Ludovic		

	NOMS	Présents	Absents/excusés
C O N S E I L L E R S	JEROME Olivier	X	
	LOUVARD Céline	X	
	ARSENDEAU Caroline	X	
	LETERTRE Karine	X	
	FLET Mickaël	X	
	THIBAUT Antoine	X	
	HEURTEBISE Karine	X	
	BOISSIERE Serge		Absent/excusé Pouvoir à AMIGON Claude
	PAYS Louisa		Absente/excusée Pouvoir à NOEL Nathalie
	VANDEWALLE Alice	X	
	LONGLUNE Thomas	X	
	CAVALLARO Eulalie	X	
	DUPREZ Sylvie	X	
GUEUR Frédéric	X		
LENEVEU Vincent	X		

OBJET DE LA DELIBERATION : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D’APPEL D’OFFRES

Madame le Maire présente le rapport n° 5.

La commission d’appel d’offres (CAO) intervient obligatoirement dans les procédures formalisées de marchés publics (notamment appel d’offres, procédure avec négociation ou dialogue compétitif), et facultativement dans les procédures adaptées.

Dans les communes de plus de 3 500 habitants, la CAO est composée :

- Du Maire (Président de la CAO) ou de son représentant ;
- De cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants.

Les membres titulaires et suppléants de la CAO sont élus au sein du conseil municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Leur désignation s'effectue au scrutin secret, sauf si l'assemblée délibérante décide, à l'unanimité, de ne pas y recourir, conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

Sur la base du mode de scrutin retenu, l'élection des membres titulaires et des membres suppléants s'effectue sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel.

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1414-2, L.1411-5 et L.2121-21 ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder à la constitution de la commission d'appel d'offres pour la durée du mandat ;

Considérant que cette commission, présidée par le Maire ou son représentant, est composée de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants élus en son sein par le conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant que l'élection des membres de la commission d'appel d'offres a lieu à bulletin secret, sauf si le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas y recourir, conformément à l'article L.2121-21 du CGCT ;

Madame le Maire enregistre la candidature d'une liste unique composée des membres suivants :

Membres titulaires :

Claude AMIGON
Frédéric ROBERT
Michel BATARD
Thomas LONGLUNE
Vincent LENEVEU

Membres suppléants :

Josette BELLIARD
Jean-Emile KROLIK
Jean-Michel TOUTENELLE
Ludovic CLEMENT
Sylvie DUPREZ

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de ne pas procéder au scrutin secret ;
- **DÉCIDE** de procéder à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres au scrutin public, à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;
- **CONSTATE** que la liste unique présentée a obtenu l'unanimité des suffrages exprimés ;
- **PROCLAME** élus membres de la commission d'appel d'offres :

Membres titulaires :

Claude AMIGON
Frédéric ROBERT
Michel BATARD
Thomas LONGLUNE
Vincent LENEVEU

Membres suppléants :

Josette BELLIARD
Jean-Emile KROLIK
Jean-Michel TOUTENELLE
Ludovic CLEMENT
Sylvie DUPREZ

Ainsi délibéré, les jours, mois et an
susdits :

Madame le Maire,

Nathalie NOEL



ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES DEPOT EN PREFECTURE
LE 13/04/2026
ET PUBLICATION OU NOTIFICATION
DU 13/04/2026
LE MAIRE



Monsieur le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.